

[Traduction]

LA MONNAIE

L'INTRODUCTION D'UNE NOUVELLE SÉRIE DE BILLETS DE BANQUE—L'AMÉLIORATION APPORTÉE À L'INTENTION DES HANDICAPÉS VISUELS

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, il y a probablement bien des raisons d'introduire à l'heure actuelle une nouvelle série de billets de banque canadiens. Mais aucune n'est plus importante que l'occasion qui est donnée à la Banque du Canada de rendre les différentes coupures plus faciles à distinguer pour les aveugles et autres handicapés visuels. Ces derniers se réjouissent de voir que les chiffres sur les nouveaux billets sont plus grands et plus nets, et plus nette également la couleur distinctive des différentes coupures.

Voilà des années que les aveugles souhaitent qu'on rende les billets de banque faciles à distinguer grâce au braille, méthode économique qui serait utilisée sur toutes les coupures. Ils n'auraient pas besoin d'interroger le billet de banque en s'embarassant d'un dispositif électronique de lecture du billet. Il faut espérer que les besoins des machines de manutention des billets ne deviennent pas le facteur déterminant à cet égard. Tout compte fait, il faut féliciter la Banque du Canada d'avoir pris en considération ce groupe défavorisé de la population canadienne.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE CLIMAT DE CONFIANCE

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, le fait que le taux d'escompte a baissé de 1 p. 100 jeudi dernier est un signe de plus qui témoigne de la vigueur de notre économie et de la réussite des programmes gouvernementaux. En plus des taux d'intérêt à la baisse, un rapide relevé des indicateurs économiques d'aujourd'hui nous apporte d'autres bonnes nouvelles: l'inflation à 4 p. 100, le chômage à 9.8 p. 100 et la croissance du PNB à 5 p. 100.

Les chiffres sont impuissants à eux seuls à traduire la confiance et l'optimisme réel qui gagne tout le pays, d'une extrémité à l'autre. J'ai eu l'occasion en fin de semaine de m'entretenir avec de nombreux Canadiens de toutes les régions du pays. Tous ont exprimé en termes différents le même message: le Canada se remet en marche. Voilà un indicateur, monsieur le Président, qui ne s'exprime pas en chiffre mais qui en dit long sur la confiance que les Canadiens placent dans leur économie et leur gouvernement.

* * *

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

L'INCIDENCE DES LICENCIEMENTS ANNONCÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Monsieur le Président, je me fais beaucoup de souci à propos des perspectives d'emploi des handicapés au sein de la Fonction publique fédérale. Si les Canadiens en général éprouvent de la difficulté de nos jours à trouver un emploi permanent, les handicapés en éprouvent bien davantage. En 1984-1985, la grande majorité d'entre eux n'ont été embauchés au sein de la Fonction publique fédérale que pour des emplois d'une durée limitée. Comme ce sont ces emplois que le gouvernement conservateur a abolis

Article 21 du Règlement

en premier lieu, de nombreux handicapés se sont retrouvés au chômage. Quant à moi, je connais des handicapés qui seront mis en disponibilité à la fin du mois.

● (1410)

De toute évidence, tout ce que le gouvernement conservateur fait à propos de l'équité professionnelle, c'est en parler. Encore une fois, comme l'a signalé le député qui m'a précédé, le gouvernement se soucie davantage du déficit, des statistiques et des chiffres plutôt que des gens.

* * *

LA PRESSE

L'IMPORTANCE DES HEBDOMADAIRES—LA CONCURRENCE DE POSTES CANADA

M. Arnold Malone (Crowfoot): De tous les médias, monsieur le Président, ce sont nos hebdomadaires que nous chérissons le plus. Depuis un siècle, ils desservent les campagnes canadiennes. Remplis d'information d'intérêt local, la plupart des hebdomadaires ne sont pas jetés avant d'avoir été lus de la première page à la dernière. Malheureusement, les petits entrepreneurs qui fournissent aux Canadiens leurs hebdomadaires livrent à Postes Canada une bataille aussi cruelle et qu'injuste.

Les journaux locaux perdent constamment des abonnés parce que les bureaux de postes ne respectent pas les délais de livraison. Pourtant, en dépit de cela, et même si en agissant ainsi, elle cause aux éditeurs de sérieux préjudices financiers, Postes Canada s'arroge sans vergogne le privilège de diffuser de la publicité à un prix inférieur à celui des hebdomadaires. Les éditeurs ont donc d'excellents motifs d'être en colère lorsqu'ils se rendent compte que l'argent de leurs impôts sert à subventionner la concurrence injuste que leur fait Postes Canada au niveau des services de publicité par la poste.

* * *

LES FINANCES

LA SITUATION DES MINEURS DU NORD EN CE QUI CONCERNE LES IMPÔTS

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, les travailleurs de la mine Griffith de Stelco située dans la région de Ear Falls-Red Lake dans le nord-ouest de l'Ontario, ont dû encaisser un double coup. D'abord on leur a dit que l'exploitation ferait à la fin du mois. En second lieu, le ministre des Finances (M. Wilson) refuse de leur répondre. A deux reprises, le ministre a promis que le gouvernement accorderait des allègements fiscaux aux travailleurs mis à pied dans les localités isolées. Il l'avait promis le 8 novembre 1984 dans son exposé économique et l'a répété dans son budget du 23 mai 1985. Le 16 novembre 1984, le ministre d'État aux Mines (M. Layton) avait promis la même chose aux mineurs de Griffith.

Lors d'une réunion tenue en juin 1985, il y a neuf mois, les dirigeants de Stelco avaient fait valoir à des représentants du ministère des Finances la nécessité d'accorder une remise d'impôt. Jusqu'à présent, aucun ordre de ce genre n'a été publié. L'exploitation fermera dans deux semaines. Quand le ministre tiendra-t-il sa parole épargnant ainsi aux mineurs de Griffith un délai injuste et frustrant?